

COMMUNE DE TINTENIAC

EXTRAIT DU PROCÈS-VERBAL DES DÉLIBÉRATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL DE TINTENIAC

SÉANCE DU 7 MARS 2025

L'an deux mil vingt-cinq, le sept mars à dix-neuf heures, les membres du conseil municipal légalement convoqués se sont réunis, en session ordinaire, sous la présidence de M. Christian TOCZÉ, maire.

Date de la convocation et d'affichage de l'ordre du jour : le 28 février 2025

NOMBRE DE CONSEILLERS

En exercice	27
Présents	17
Votants	25

Étaient présents : Mmes et MM. TOCZÉ Christian, BIMBOT Frédéric, DELVILLE Nathalie, LEGRAND Rémi, GARÇON Isabelle, TOUZARD Blaise, GIOT Stéphanie, ANDRÉ Marie-Thérèse, QUENOUILLE Roger, JEANNEAU Luc, DUFÉIL Christophe, BOSSARD Nelly, ARIBARD Martine, BLANDIN Béatrice, D'ABOVILLE Rosine, MORIN-LOUVIGNY Isabelle, LEDO Audrey.

Étaient absents excusés : BOLIVARD Régis donne pouvoir à TOCZÉ Christian / PARPAILLON Marie-Laure donne pouvoir à JEANNEAU Luc / MARTINIAULT Anne-Laure donne pouvoir à ARIBARD Martine / FOUCARD Fabrice donne pouvoir à GARÇON Isabelle / GORON Maxime donne pouvoir à LEGRAND Rémi / DEHEEGER Vianney donne pouvoir à D'ABOVILLE Rosine / PRESCHOUX Léon donne pouvoir à MORIN-LOUVIGNY Isabelle / BAZIN Denis donne pouvoir à BLANDIN Béatrice / LEMARCHANDEL Franck

Était absente : DUFRAIGNE-CLOLUS Cécile

Secrétaire de séance : M. Roger QUENOUILLE à qui il est adjoint un auxiliaire.

8. Validation du DCE et lancement du marché de travaux en procédure adaptée pour l'extension du cimetière tranche 2 et les travaux d'aménagement de sécurité rues du Champ de foire et du Point du jour

Rapporteur : M. Rémi Legrand, adjoint.

Il est précisé que la première tranche des travaux d'extension du cimetière est achevée. Aussi, la municipalité souhaite lancer la deuxième tranche des travaux au cours de l'année 2025.

Vu la délibération n°5 du 24.01.2025 validant la phase PRO de la deuxième tranche des travaux d'extension et de mise aux normes du cimetière, dont le montant des travaux est estimé à 84 229.60 euros HT

Vu la délibération n°8 du 24.01.2025 validant les travaux d'aménagement de sécurité en centre-bourg notamment des rues du Champ de foire et du Point du jour, dont le montant des travaux est estimé pour ces deux rues à 53 080 euros HT

Vu le planning prévisionnel, les travaux pourraient commencer vers le mois de juin 2025 et être achevés vers le mois octobre 2025,

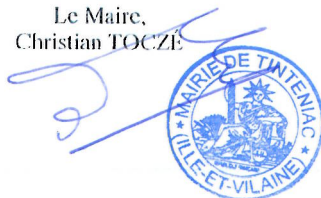
Vu la délégation accordée à M. le maire par délibération n° 290520-7 pour les marchés inférieurs à 214 000 euros HT,

Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré, à l'unanimité (dont huit pouvoirs),

- valide le DCE de la deuxième tranche des travaux d'extension du cimetière, y compris les travaux d'aménagement de sécurité rues du Champ de foire et du Point du jour dont le montant total des travaux est estimé à 137 309.60 euros

M. le maire indique qu'une consultation, en procédure adaptée, sera lancée pour le marché de travaux.

Le Maire,
Christian TOCZÉ



Au registre sont les signatures. Pour extrait conforme.

Le secrétaire de séance,

Roger QUENOUILLE